

[Text]

The spread of modern communications now provides all but the smallest remote communities access to radio, television, and printed productions from throughout North America. However, this is too often passive access. We are consumers rather than participants. This is because few aboriginal people have been able to move into mainstream communications as journalists or broadcasters. The result is that we are often reported on from an outsider's point of view. Too seldom do we see our own way of life or an aboriginal perspective reflected in the media.

In 1958, CBC Northern Services was created. Gradually radio service became available in many communities as a result. Television was introduced on a large scale to isolated aboriginal communities by CBC after 1974, when the Accelerated Coverage Plan was adopted. Under this plan, television and radio programming were extended over the next decade to all Canadian communities over 500 population. Thus it has only been in the past dozen years that many aboriginal communities in Canada have received regular radio and television and other telecommunication services. Some smaller communities still do not have broadcasting services.

All northern communities now have satellite telephone service, and most have community radio established through CBC, provincial, or territorial programs, or through NACS member communication societies which serve Indians and Inuit. At least 11 Inuit communities have the capacity for community television production, and more use CBC equipment for local broadcasting. The Inuit Broadcasting Corporation, a NACS member, has experimented with teletext through Canada's Telidon program, as have Indian groups in northern Saskatchewan and the Yukon. Many northern communities have facsimile service. Like Inuit, northern Indian nations across the country are implementing radio and television networks.

As these developments suggest, broadcasting has gained a certain recognition in northern communications policy. The basis for this policy was outlined in the 1980 CRTC report of the Therrien Committee on the Extension of Services, a report which asserted government responsibility for broadcasting in relation to aboriginal languages and culture. This approach toward native people gained a special place in cultural policy. And in 1983, the federal government's northern broadcast policy was announced after extensive consultation with native and northern organizations.

[Translation]

organismes publics et autochtones de radio et télédiffusion accordent une importance prioritaire à ces domaines.

Le développement des médias modernes permet maintenant aux plus petites des localités isolées d'Amérique du Nord d'avoir accès aux émissions radio et télédiffusées, et de recevoir la presse écrite. Cependant, cette participation reste trop souvent passive, et nous ne sommes jamais que des consommateurs. Cela vient du fait que peu d'autochtones ont réussi jusqu'ici à s'imposer, comme journalistes ou comme radio-télédiffuseurs, dans le monde de la culture médiatique dominante. La conséquence en est que ce sont souvent des personnes extérieures à notre culture qui prennent la parole pour nous dans les médias, et il y est trop rarement question de notre véritable mode de vie, ou d'une conception véritablement autochtone des questions qui nous intéressent.

Le service du Nord de Radio-Canada a vu le jour en 1958. Grâce à ce nouveau service de nombreuses localités ont eu accès aux émissions radiodiffusées. Mais ce n'est qu'en 1974, lorsque le Plan accéléré de rayonnement a été adopté, que les collectivités autochtones les plus isolées ont pu véritablement capter les émissions télévisées. Ce dernier plan prévoyait qu'en l'espace de dix ans toutes les localités canadiennes de plus de 500 habitants auraient accès aux émissions radio ou télédiffusées. Ce n'est donc que depuis douze ans que de nombreuses localités autochtones ont accès à des services permanents de télécommunications de façon générale, et de radio et télédiffusion en particulier. Certaines petites collectivités, cependant, continuent à se passer de radio et télédiffusion.

Toutes les collectivités du Nord disposent maintenant d'un service téléphonique par satellite, et la plupart d'entre elles ont des services radiophoniques communautaires, grâce aux programmes de Radio-Canada, des provinces ou des territoires, ou grâce à nos sociétés de communications qui desservent les Indiens et les Inuit. Au moins onze collectivités inuit ont les moyens de produire des émissions communautaires télévisées, et un nombre encore plus important de ces localités inuit utilisent du matériel de Radio-Canada pour la diffusion locale. La société inuit de télédiffusion, membre de notre société nationale, a déjà fait, comme certains groupes indiens du Nord de la Saskatchewan et du Yukon, des essais de télétexte grâce au programme canadien Telidon. Nombreuses sont les communautés du Nord qui disposent d'un service de facsimilé. Suivant l'exemple inuit, les nations indiennes du Nord mettent en place, dans tout le pays, des réseaux de radio et télédiffusion.

Tout cela nous permet de conclure que cette question de la radio et télédiffusion est maintenant à l'ordre du jour de la politique fédérale en matière de communications dans le nord. Les grandes lignes en avaient été déjà fixées en 1980 par le CRTC, dans le rapport du comité Therrien sur l'extension du service, rapport qui reconnaissait les responsabilités du gouvernement, en matière de radio et télédiffusion, à l'égard des cultures et langues autochtones. Ce sont ces principes qui ont ensuite été repris par la politique culturelle. En 1983, le gouvernement fédéral annonçait sa politique de radiodiffusion pour le Nord après des consultations prolongées avec les autochtones et les organisations du Nord.